TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD RENOUVELLE SON PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE PRÉLIMINAIRE

Toronto (Ontario), le 22 juillet 2013 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou « la Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a déposé un prospectus préalable simplifié préliminaire auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada, sauf le Québec, et une déclaration d'enregistrement équivalente auprès de la United States Securities and Exchange Commission. Le dépôt de ces documents, une fois effectué et en vigueur, permettra à la Société d'émettre des actions ordinaires, des actions privilégiées de premier et deuxième rang, des titres de créance, des bons de souscription, des reçus de souscription ou plusieurs de ces derniers pour une valeur maximale de 1 milliard $ US au cours des 25 prochains mois aux États-Unis et au Canada (sauf au Québec). Les produits provenant de ces émissions pourront être utilisés par la Société pour financer ses activités en cours et les besoins en capital, réduire le niveau d'endettement de temps à autre, financer des programmes d'immobilisations et des acquisitions potentielles ainsi que pour des fins générales de l'entreprise. Ce dépôt correspond au renouvellement du prospectus préalable de base existant de la Société qui n'a jamais été utilisé. La Société a déposé ce prospectus préalable de base préliminaire pour conserver sa marge de manœuvre financière, mais elle n'a aucune intention de procéder à une émission dans l'immédiat.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or et de niobium, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par leur utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et de niobium et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est un important producteur aurifère de rang intermédiaire possédant six mines d'or (comprenant les coentreprises), situées sur trois continents. Au Québec, une province canadienne, la Société gère aussi Niobec inc., l'un des trois plus importants producteurs de niobium au monde, et détient une ressource d'éléments de terres rares à proximité de sa mine de niobium. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière combinée à une expertise de gestion et d'exploitation. IAMGOLD fera progresser les projets de son éventail de projets de développement et de prospection qui présentent les rendements les plus intéressants. Les plans de croissance d'IAMGOLD sont stratégiquement concentrés dans certaines régions du Canada et dans certains pays d'Amérique du Sud et d'Afrique.

Pour de plus amples renseignements :
Bob Tait, vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

IAMGOLD Corporation Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.